

# UN MUR EFFONDRE, LA ROUTE BARRÉE JUSQU'À NOUVEL ORDRE À MAGNAC

[Depuis l'édition PDF de la Charente Libre du jeudi 04 octobre 2018 page 13](#)

**Une portion de la rue Pierre-de-Coubertin risque de s'affaisser. Elle est barrée depuis trois semaines. Mais aucun chantier ne débute. La faute à un problème juridique.**



**Le maire et les conseillers sont bien embêtés par la situation. Ils ne savent pas quand les travaux débuteront.**

Photos J. K.

Depuis trois semaines, Letty Deher doit faire un détour de deux kilomètres pour rentrer chez elle. Elle habite au 58 de la rue Pierre-de-Coubertin à Magnac-sur-Touvre. «Ça fait long quand même, à force c'est usant. Et on ne voit toujours pas les travaux commencer, ça va durer encore longtemps ?», s'inquiète-t-elle. La rue, située en bord de Touvre, est le passage obligé pour accéder à la salle des fêtes, au stade de foot, aux terrains de tennis et aux berges de la rivière.

Une portion d'une centaine de mètres a été barrée par la mairie. Des plots en plastique et des tas de sable ont été installés pour en interdire l'accès.

La faute à un mur de soutènement de plus de deux mètres de haut, qui s'est effondré en contrebas de la route. L'ouvrage supportait une partie de la chaussée. «On s'en est rendu compte en mai. Il a sans doute été endommagé par la pluie et par la grande circulation qu'il y a ici. On ne s'était pas inquiété jusqu'à ce qu'un expert de l'assurance nous alerte sur un risque d'affaissement de la chaussée, résume Bernard Contamine, le maire. Je n'ai pas eu beaucoup de plaintes pour le moment, les gens sont plutôt contents de retrouver leur tranquillité».

### **«Il faut que les experts tranchent»**

Le bitume est déjà craquelé par endroits. «On avait placé des plots en plastique le long du mur il y a deux ans pour éviter que les voitures ne passent trop près». Un poteau électrique en béton planté non loin du mur commence à pencher. Il sera bientôt déplacé par mesure de précaution. Depuis l'effondrement, impossible de savoir à qui incombe la responsabilité des travaux. À la mairie ou à André Précigout, le propriétaire de la bande de terre en bord de Touvre ? «On n'a rien retrouvé dans le cadastre, on est en train de faire des recherches dans les archives départementales. On ne peut pas entreprendre des travaux sur du privé. Il faut que les experts tranchent avant d'entamer quoi que ce soit», insiste le maire, qui ne cache pas que la situation pourrait s'éterniser.



**Les pierres gisent en contrebas de la route.**

Pour André Précigout, tout est limpide: «C'est à la mairie d'agir. Le mur s'est effondré parce que la route supporte un trafic pour lequel elle n'est pas dimensionnée. Avant 1860, elle n'existait pas, c'était juste un chemin. Elle a été goudronnée après la Libération et maintenant elle accueille des poids lourds, évidemment que le mur ne peut pas supporter ça». Son lopin de terre, qu'il prêtait à des amis pêcheurs, est inutilisable. Les pierres de taille ont roulé jusqu'à la petite table en bois au milieu du terrain. «Ce mur n'est déclaré nulle part, je ne sais pas s'il m'appartient», confesse le retraité, ancien élu.

Ironie de la situation: il y a deux ans, les élus avaient déjà détecté des signes de faiblesse dans l'ouvrage. «On avait proposé au conseil de le renforcer, mais le vote avait été négatif sous prétexte que ce n'était pas à la mairie de payer», se souvient le maire.

En attendant, la route reste barrée. Même les poussettes et les fauteuils roulants ne peuvent plus passer. «On a dû remettre du sable, les gens montaient par-dessus», justifie Henri Garcia, adjoint. La petite rue de la Passerelle, qui s'engouffre sous la voie ferrée pour rejoindre la RD23, a aussi été fermée. «Pourquoi ? Ça serait tellement pratique de passer par là», reprend Letty Deher.

Une fermeture imposée par le Département répond l'élu Joël Herigault. «C'est pour éviter un engorgement dans cette rue puis sur la départementale, où la visibilité est mauvaise». Letty Deher et ses voisins vont devoir s'armer de patience.

Julie KOCH (C.L.)